



Communiqué de presse - 3 juin 2016

Assemblée générale de Bolloré

Malgré cinquante manifestants cherchant à empêcher la tenue de l'Assemblée Générale de Bolloré, cinq cents actionnaires présents dans la salle, représentant plus de 90% des droits de vote, ont voté à l'unanimité des présents l'ensemble des résolutions qui leur ont été présentées.

Ces supposés accaparements des terres ne peuvent concerner le groupe Bolloré qui n'en est pas gestionnaire, ce que savent très bien ces manifestants qui cherchent uniquement la médiatisation.

Plainte a été déposée pour violences et dégradations.